

Privilège

Je suis pris dans ces sentiments-là. J'ai été un étudiant très vigoureux. J'ai fini par être expulsé de l'Université. Mais je voudrais vous dire, monsieur le Président, que. . .

• (1530)

M. le Président: J'hésite à interrompre l'honorable député.

[Traduction]

Peut-être faudrait-il une motion tout de suite.

M. Prud'homme: Vous serez peut-être surpris, mais il est possible que nous en soyons heureux.

En fait, vous avez rendu très heureux certains de mes collègues. Puisque d'autres messieurs parlent de rumeurs, je dois dire que j'en ai entendu une à midi, selon laquelle ma vie changera d'ici 18 heures. Je suis le seul à l'avoir entendue, mais, comme chacun le sait, une rumeur est une rumeur. Je suis encore ici.

Je ne voudrais cependant pas que cela soit pris à la légère. Au fil des ans, mon respect pour l'institution parlementaire ne cesse de grandir.

Je ne voudrais pas qu'on prenne cela pour un incident sans importance. C'est sérieux. Aujourd'hui, il s'agit d'une feuille de papier, demain, ce sera peut-être autre chose.

Je me demande si Votre Honneur ne voudrait pas, dans un bon esprit, rappeler aux députés le sérieux d'un tel événement, leur rappeler qu'il ne faut jamais encourager d'une façon quelconque des agissements semblables. Je vous assure que je ne peux pas l'admettre.

Des voix: Bravo!

M. Prud'homme: Je sais que je ne soignerai pas ma popularité en disant que je ne suis pas du tout content de deux événements qui se sont produits dans l'autre chambre. Je l'ai dit et je le répète publiquement. Je ne lis pas une pétition ou autre chose de ce genre. Mais je ne pourrai jamais approuver deux des événements qui se sont produits au Sénat.

Le Président doit nous rappeler ce que la Chambre représente. Comme vous avez la possibilité de parler à tout le pays, Votre Honneur, il est peut-être temps que vous nous rappeliez ce que la Chambre représente. Si vous ne jugiez qu'il y a des présomptions suffisantes, je respecterai alors votre décision, mais je préférerais prendre quelques minutes pour vous entendre nous rappeler tout le respect que nous devons à cette institution.

[Français]

. . . et puis, dans un bon esprit, oublier un peu ce que les étudiants ont pu faire hier.

[Traduction]

En ce qui me concerne, le député devrait, au lieu de se vanter de ce qui s'est passé hier, consulter sa propre conscience. S'il estime qu'il n'est pas du tout responsable, très bien, sa conscience lui permettra d'avoir une bonne nuit de sommeil. S'il croit avoir donné des encouragements, peut-être par inadvertance, il devrait prendre les mesures nécessaires.

Pour ma part, je ne crois pas que ce soit une si grande affaire. Votre Honneur devrait nous rappeler tout le sérieux de ce qui s'est produit hier, parce que je ne peux pas le tolérer.

De là à dire qu'il faut renvoyer cette affaire au comité compétent. . . Je crois que Votre Honneur voudra peut-être y songer et décidera alors de ne pas le faire. Je ne voudrais cependant pas que l'affaire soit classée sans que vous nous rappeliez combien ce qui est arrivé hier est sérieux.

Peut-être faudrait-il renforcer la sécurité sur la Colline. Nous avons une excellente personne pour s'en occuper, qui y veillera sûrement.

Nous le savons parfois quand quelque chose va se produire. Nous vivons dans des temps modernes. Certains pensent que c'est là la meilleure façon de faire passer leur message. Mais ce n'est certainement pas notre façon de le faire.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le député qui a pris la parole n'est pas un simple député, même si nous sommes tous égaux à la Chambre. Ce député est secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre. Cet élément doit peser dans la balance lorsqu'il s'agit d'évaluer la gravité de l'accusation et la responsabilité que le gouvernement doit assumer à ce sujet.

Une très grave accusation a été lancée contre un député de l'opposition. Les accusations sont fondées sur le oui-dire, sur la rumeur, sur des affiches. Avant de porter des accusations à la Chambre, le secrétaire parlementaire n'a pas fait les vérifications qui s'imposaient pour s'assurer de leur bien-fondé.

Je me suis renseigné auprès du sergent d'armes. Celui-ci me dit que notre parti n'a pas été prévenu qu'il y aurait une manifestation. Qui plus est, le sergent d'armes a dit à notre whip que le gouvernement ne lui avait pas demandé si oui ou non nous avions été informés. Il n'y a donc